



REGLEMENT

RAND'O & CLOUZO TRESOR 2026

ARTICLE 1-GENERALITES

Les coureurs et randonneurs sont tenus de respecter strictement le code de la route. En conséquence, à tout moment et quelles que soient les conditions, les coureurs et randonneurs doivent aborder les zones à risque avec le maximum de prudence. En aucun cas, ils ne sont prioritaires sur les autres usagers des routes et chemins empruntés. Les coureurs et randonneurs sont tenus de respecter la nature, les propriétés privées, les zones interdites sur la carte ainsi que les lieux publics traversés. Cette organisation n'est aucunement une compétition, et reste une manifestation conviviale où chacun participe à son rythme. En toute circonstance, l'esprit fair-play et le respect seront de mise à l'égard des autres coureurs, des randonneurs et de l'organisation.

EN CAS DE NON RESPECT DE CES CONSIGNES, L'EQUIPE SERA IMMEDIATEMENT CONSIDEREE COMME HORS ORGANISATION ET DONC NON COUVERTE.

ARTICLE 2-L'ORGANISATION

Pour des raisons météorologiques et/ou de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier l'itinéraire du parcours ou de supprimer certaines sections. En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'annuler totalement la randonnée. Dans ce cas le règlement des inscriptions sera remboursé.

En aucun cas, l'organisation ne sera tenue pour responsable des pertes, vols ou dégradations des biens personnels des coureurs et randonneurs.

ARTICLE 3-LES EPREUVES

ARTICLE 3.1-LA RAND'O TRESOR (4 ou 8 km)

La Rand'O Trésor est ouverte à toutes et tous. Seul, en équipe de 2, ou en famille (8 personnes maximum par équipe). Si votre équipe est composée uniquement de randonneurs de moins de 16 ans, l'âge minimum de participation sera fixé à 12 ans. Si le représentant légal ne fait pas partie de l'équipe, il sera demandé une autorisation parentale pour les mineurs. (Modèle à télécharger à l'adresse suivante: <https://raidapte.fr/rando-tresor/>)

La Rand'O Trésor est une randonnée à allure libre, parcours de 4,8 km : (marche et course), durée de la randonnée selon votre envie : compter 1h30 à 3h de marche. Le départ sera donné à la salle omnisports des Clouzeaux, entre 8h00 et 10h30. La cartographie sera de type IOF avec un ordre de pointage libre des balises.

L'exclusion d'une équipe pourra être décidée pour les raisons suivantes : non-respect du règlement, abandon d'un équipier, tout acte ou comportement jugé non conforme à l'esprit des Sports Nature.

ARTICLE 3.2–LA CLOUZ’O TRESOR (16km)

Le parcours de 16km de la Clouz’O Trésor est un parcours d’orientation ouvert à toutes et tous pour vous initier à la course d’orientation. Seul, en équipe de 2 ou 3 équipiers. Si un des équipiers à moins de 16 ans, un des équipiers devra être majeur. Si le représentant légal ne fait pas partie de l’équipe, il sera demandé une autorisation parentale pour les mineurs. (Modèle à télécharger à l’adresse suivante: <https://raidapte.fr/rando-tresor/>)

La Clouz’O Trésor de 16km est une randonnée longue à allure libre : (Marche et Course), durée de la randonnée selon votre envie avec un temps limité à 2h30 pour environ 16 km. Le départ sera donné à la salle omnisports des Clouzeaux entre 8h00 et 10h30.

La cartographie sera de type IOF avec un ordre de pointage libre des balises. Le parcours sera composé d’une trentaine de balises. Une pénalité sera retenue sur votre résultat pour chaque minute de temps entamée au-delà de la limite des 2h30.

L’exclusion d’une équipe pourra être décidée pour les raisons suivantes : non-respect du règlement, abandon d’un équipier, tout acte ou comportement jugé non conforme à l’esprit des Sports Nature.

ARTICLE 4–L’INSCRIPTION

ARTICLE 4.1–LA RAND’O TRESOR (4 OU 8 KM) OU LA CLOUZ’O TRESOR (16km)

L’inscription se fait en ligne via le site Internet à l’adresse suivante : <https://raidapte.fr/rando-tresor/>. Le montant de l’inscription sera calculé directement lors de votre inscription. Les tarifs sont les suivants : 6€ pour les plus de 16 ans, 4€ pour les 6-16 ans et gratuit pour les moins de 6 ans. Une remise de 10% s’applique à toutes les inscriptions complètes (inscription et règlement) réalisées avant le 25 mai 2026. Cette cotisation vous donne le droit à un café d’accueil, à une collation et une boisson à l’arrivée de votre parcours.

Le pratiquant doit :

- Etre pleinement conscient des risques inhérents à la pratique de l’orientation en milieu naturel et sur des routes ouvertes à la circulation.
- Renoncer à tout recours contre l’organisation pour tous dommages ou vols de matériels personnels survenant avant, pendant ou après la manifestation.
- S’engager à respecter le présent règlement et se tenir informé d’éventuelles modifications pouvant être apportées ultérieurement.
- S’engager à accepter sans condition les prises de vue et de son, ainsi que leur exploitation à titre informatif ou publicitaire.